

SITUATIONS COMPLEXES : FICHE DE LIAISON EN AMONT ET EN AVAL DE L'HOSPITALISATION

Consignes en amont : pour déclarer une situation complexe et échanger avec l'hôpital envoyer la fiche de liaison par courrier au Service social du Centre Hospitalier, 33 rue du Haut Rocher 53 000 LAVAL. Tél : 02 43 66 50 89

Date de création du document : 23/12/2019

Réf/Dossier déclarant :

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARTENAIRES

Emetteur de la demande : PALEX – S. LEJEUNE, coordinatrice parcours

Circuit de l'info : Courrier

Téléphone

X Autres(précisez) : vagemestre

Copie de l'info à qui ? :

Données administratives

Nom d'usage : V

Nom de naissance :Prénom :

Né(e) le : 24/02/1982

Adresse :

Tel. :

Situation familiale : célibataire

Nom du médecin traitant :

Pôle santé : oui X non

Personne à prévenir-liens avec la personne : curatelle renforcée

Tel. :

Directives anticipées : Oui

Non

PPS : Oui X Non

Equipe de soins (si connus)

Cabinet infirmier :

SSIAD

Pharmacie :

ESA

EAAR

EMG

X MDA :

HAD

Hébergement temporaire

Portage repas

Accueil de jour

MAIA

Téléalarme

X Service d'aide à domicile :

Autres (précisez) : X Médecin traitant :

Descriptif de la situation :

Date : 23/12/2019

Femme isolée, sous protection majeure, pas suffisamment autonome sur l'aide à la toilette et l'entretien logement pour sa sortie d'hospitalisation (entrée pour fracture de la cheville). Personne diabétique.

Selon l'ASS du CH Le Mans, besoin d'une aide à la toilette 3X/ semaine + 1 à 2h/ ménage/ semaine mais reste-à-charge trop élevé.

Palex a été prévenu par le SAAD et le SSIAD, eux-mêmes prévenus par ASS CH Le Mans. Le SSIAD n'a pas de place pour l'instant.

Patiente qui ne justifie pas un SSIAD et qui bénéficie déjà du SAAD à raison de une heure 3x/semaine : lundi et vendredi pour entretien, mercredi pour aide à la douche. Interventions suspendues jusqu'en mars 2020 par le SAAD car la patiente devait rester plus longtemps en convalescence. Le SAAD est prévenu d'une potentielle sortie plus tôt que prévue.

Demandes et attentes de l'émetteur

Information que Palex a été interpellé et disponible au besoin si la sortie d'hospitalisation complexe.

Le Médecin traitant est prévenu du transfert CH Le Mans> CH Laval ce jour.

Autonomie de la personne dans son lieu de vie (optionnel)

Eléments de complexité (optionnel)

Inadaptation de l'environnement (isolement, entourage ou aidant défaillant, inadaptation du logement, ...)

Absence de réponse, ou difficulté à apporter une réponse rapide, pour une prise en charge des soins :

de nursing complexe (pas de place au SSIAD et pas de couverture IDE libérale)

médicale (pas de médecin traitant, refus du patient, ...)

Troubles du jugement, avec notion de mise en danger (troubles cognitifs, troubles psychologiques, ...)

Refus des aides à domicile, entraînant une fragilité du maintien à domicile

Renforcement de la coordination des intervenants

PARTIE A REMPLIR PAR LE CADRE DE SANTE

La personne concernée est informée et consentante pour que les éléments de sa situation soient communiqués avec l'ensemble des partenaires.

La personne concernée est informée mais le consentement éclairé n'a pas pu être recueilli.

La personne concernée est informée et refuse la diffusion des éléments de sa situation.

Identité de la ou les personnes ayant donné leur consentement (nom/prénom/lien avec la personne) :

Evaluation de l'autonomie (Cf. fiche de liaison IDE)

Date :/...../.....

Remplie par :

Constantes

Régime alimentaire/texture

Etat cutané

Veuillez contacter le cadre du service d'hospitalisation :

PARTIE A REMPLIR PAR LE CADRE DE SANTE ET/OU SERVICE SOCIAL

Réponses par :

Date :/...../.....

Contenu/synthèse

A qui (équipe de soins) :

Cabinet infirmier

ESA

EMG

Pharmacie

EAAR

HAD

Pôle santé

Famille

SSIAD

MAIA

Etablissement d'accueil

MDA

Service d'aide à domicile

Accueil de jour

Assistante sociale

Médecin traitant

Autres (précisez) :

Version incomplète (V1/ données sociales exclusivement)

Version complète (V2 / données paramédicales et sociales)

Consignes en aval : engagement du CH de Laval à revenir vers les professionnels prenant en charge la personne pour des points de situations lorsque cela s'avère nécessaire et pour clôturer la demande par la rédaction d'une réponse en retournant la fiche de liaison. Cette réponse peut être transmise en deux temps (ex : données médicales, données sociales).